



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E45635

VALABLE JUSQU'AU 23/01/2026

ÉDITÉ LE 25/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971

Forme juridique : SARL

Capital : 20 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 320 408 156

Siret : 320 408 156 00018

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5416214

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 398777/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 398777/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : ENTREPRISE GENERALE DE COUVERTURE GUENEGO ET FIL

67 CHEMIN DE LA TONNELLE
44350 GUERANDE

Téléphone : 02 40 24 94 69

Portable :

Site Internet : sarlguenegoetfils.fr

E-mail : sarlguenego@orange.fr

Responsabilité légale :

GUENEGO HERVE CO-GÉRANT / GUENEGO BENOIT YANNICK BERNARD
CO-GÉRANT

Fax : 02 40 62 08 38

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/11/2022
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	23/11/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	23/11/2022
3172	Couverture en matériaux régionaux (Technicité confirmée) Mention RGE	23/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOUC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.